# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous les jours sauf les week-end*

27ème année - N°5235 - Jeudi 29 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc


FORMATION PROFESSIONNELLE :

# Msomo na Hazi clôture avec 14 247 jeunes formés




RAPPORT SUR LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE :

## Les Comores à la 131e place sur 165 pays

LIRE PAGE 3


**Visitez le site de La Gazette**
**www.lagazettedescomores.com**


**19 Djamadul - Awal 1448**
**Prières aux heures officielles**
**Du 26 au 31 Octobre 2026**

**Lever du soleil:**
**05h 37mn**
**Coucher du soleil:**
**18h 07mn**

| | |
|---|---|
| Fadjr : | 04h 23mn |
| Dhouhr : | 11h 56mn |
| Ansr : | 15h 20mn |
| Maghrib: | 18h 10mn |
| Incha: | 19h 22mn |



## BACCALAURÉAT AGRICOLE :

# 9 candidats admis sur 14

***La Direction générale de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle (DGETFIP) a procédé, ce mardi 27 octobre, à la délibération des résultats du baccalauréat agricole dans ses locaux. Sur les 14 candidats inscrits, 9 ont été admis, soit un taux de réussite de 64%***

.



Parmi les admis, quatre candidats se sont distingués par leurs résultats. Naimat Abdillah a obtenu la mention Très Bien, Mchangama Ansumaou la mention Bien, tandis que Naoufal Moussa et Nazilat Mohamed ont décroché la mention Assez Bien. Pour la première fois, le baccalauréat agricole a été organisé sur l'île de Ngazidja. Ces résultats sont jugés satisfaisants par les membres du jury, qui encouragent les candidats admis à poursuivre leur formation et à évoluer dans le secteur agricole afin de contribuer au développement du pays.

Avant la proclamation des résultats, le président du jury, Dr Youssouf Issa, a tenu à saluer toutes les personnes et institutions ayant contribué à la bonne organisation de cet examen. Il a notamment salué l'OREC et son directeur, l'ONEC, le chef du centre d'examen, les surveillants, les correcteurs, les agents de saisie ainsi que les évaluateurs issus de l'INRAPE, du ministère de l'Agriculture et de l'IFERE. Grâce à leur engagement, l'examen s'est déroulé sans incident.

« Cette session étant la première de son genre, le jury a dû faire preuve d'adaptation. Il l'a fait avec rigueur et impartialité, aucune note n'a été arrondie et aucune faveur n'a été accordée. Les résultats reflètent fidèlement le travail de chaque candidat. Sur 14 candidats inscrits, 9 sont admis, soit un taux de réussite de 64 %. Parmi eux figurent une mention Très Bien, une mention Bien, deux mentions Assez Bien et cinq mentions Passable. Aux cinq candidats ajournés, j'adresse mes encouragements. L'échec d'aujourd'hui ne préjuge ni de leur valeur ni de leur avenir dans le domaine agricole », a déclaré Dr Youssouf Issa, président du jury.

Il a également adressé un message aux candidats admis, en insistant sur la responsabilité qui accompagne l'obtention de ce diplôme. « Aux admis, je tiens à dire que ce diplôme les engage. Les Comores ont besoin d'eux dans leurs champs, leurs élevages et leurs unités de transformation. Je soumettrai au ministère de l'Éducation nationale des recommandations afin que la session 2027 se déroule dans les meilleures conditions possibles », a indiqué le président du jury.

**Nassuf Ben Amad**

## LIBRE OPINION

# Anchya Bamana au sommet du RN : le paradoxe mahorais

***Qu'une élue de Mayotte accède aux instances dirigeantes du Rassemblement national (RN) n'est pas un fait politique anodin. Ce choix interroge au regard de l'histoire, des positions de ce parti et de la tragédie humaine qui se joue entre les îles des Comores depuis la séparation de Mayotte du reste de l'archipel.***

Ancienne maire de Sada, Anchya Bamana vient d'intégrer le conseil national et le bureau national du RN. Le parti de Marine Le Pen et de Jordan Bardella lui accorde ainsi une place dans ses instances dirigeantes, à l'heure où l'immigration et la sécurité constituent deux axes majeurs de son projet politique.



Le paradoxe mérite d'être souligné. Mayotte, île comorienne revendiquée par l'Union des Comores et administrée par la France depuis plusieurs décennies, est aussi le théâtre d'une tragédie humaine persistante : traversées maritimes meurtrières, familles endeuillées, expulsions, mineurs laissés sans protection parce que séparés de leurs parents éxpulsés. Autant de réalités qui soulèvent de sérieuses questions juridiques et humanitaires.

Dans ce contexte, comment comprendre l'ascension d'une élue mahoraise au sein d'un parti dont l'histoire est marquée par des controverses liées au racisme et à l'antisémitisme, et dont les positions sur l'immigration suscitent de vives inquiétudes ? Ces controverses ne relèvent pas seulement du passé. Les propos et les comportements de certains de ses membres continuent d'alimenter le débat public en France surtout après les révélations scandaleuses de Mediapart.

Il serait toutefois réducteur de ramener Anchya Bamana à l'étiquette de son parti ou de lui attribuer automatiquement toutes les convictions de ses dirigeants. Son choix politique lui appartient. Il n'en soulève pas moins une question de fond : jusqu'où une élue peut-elle aller dans sa quête de reconnaissance politique sans avoir à s'expliquer sur les valeurs et les objectifs du mouvement auquel elle choisit de s'associer ?

Pour les Comores, l'enjeu est également politique et diplomatique. La question de Mayotte ne saurait être réduite à celle de l'immigration irrégulière. Elle engage le droit international, les relations franco-comoriennes, la dignité des populations et la responsabilité des pouvoirs publics français face aux drames humains qui se jouent dans le bras de mer séparant Mayotte d'Anjouan.

La promotion d'Anchya Bamana est présentée par le RN comme une victoire politique pour l'élue et une reconnaissance pour Mayotte.

Au fond, la question n'est pas de savoir si Anchya Bamana a le droit de rejoindre le RN. Il s'agit plutôt de comprendre quelle vision elle porte pour l'avenir de Mayotte et, au-delà, pour celui de l'archipel des Comores : une vision fondée sur la confrontation et la séparation, ou une perspective qui permette d'envisager un avenir commun, malgré les désaccords et les blessures de l'histoire.

**Triple A Communication**
**Source photo : Mayotte Hebdo**

**Nos points de vente**

| | |
|---|---|
| Nassib Itsandra | Au paradis du livre |
| Nassib volovolo | Mag Mrket |
| Nassib Bacha | Station Filling |
| Nassib Kalfane | Librairie A la Page |
| Gare du nord | Nouveauté |
| Chez Kamardine Matelec | Bus Place de France |
| Wadaane coulé | Karthala chez Tati |
| Hadoudja chez Soroda | Magasin Mzé Cheik Gobadjou |
| Hadoudja chez Nadi | Café de la Médine Badjanani |
| Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou | Said Bacar Djomani |

Suite de la page 1



## FORMATION PROFESSIONNELLE :

# Msomo na Hazi clôture avec 14 247 jeunes formés

***Après cinq années d'activités, le projet Msomo na Hazi a clôturé son parcours avec un bilan dépassant ses objectifs initiaux. Lancé pour renforcer la formation professionnelle et favoriser l'insertion des jeunes, le programme a touché 14 247 bénéficiaires, soit 237% de la cible fixée.***

Lancé pour renforcer la formation et l'insertion professionnelle, Msomo na Hazi a touché divers domaines, dont l'agriculture, la pêche, l'aviculture, la menuiserie, la couture et la mécanique, ainsi que la transformation des produits de la mer et restauration. L'objectif était de réduire le chômage des jeunes et de valoriser la production locale. Le 28 octobre dernier, le Palais du Peuple à Moroni a abrité la 6e et dernière session du comité de pilotage du projet. Une cérémonie de clôture, après cinq années d'activités sur l'ensemble de l'archipel. Le bilan présenté dépasse les attentes. Selon les chiffres officiels projetés en salle, 14 247 jeunes ont bénéficié d'au moins une activité du programme, soit un taux de réalisation de 237% par rapport à la cible initiale de 6 000 jeunes. Parmi ces bénéficiaires, 6 750 sont des jeunes femmes, ce qui représente 47% de l'effectif total. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'éducation nationale, de la représentante du bureau de l'Union Européenne à Moroni, du secrétaire général du ministère des finances, des partenaires, des représentants de la société civile et des bénéficiaires venus témoigner.

Au-delà des chiffres globaux, le projet a laissé des traces concrètes sur le terrain. Dix centres Sowo La Hazi ont été créés pour accueillir et orienter les jeunes. Trois services d'orientation et d'insertion professionnelle ont été installés dans les centres de formation technique. Neuf villages et trois coopératives d'artisans ont été accompagnés dans une dynamique d'économie sociale et solidaire, avec 60 jeunes porteurs de six projets d'entrepreneuriat. Les établissements publics de formation ont également été renforcés. L'Institut Universitaire de Technologie, l'École Nationale Technique Professionnelle, l'École Nationale de Pêche d'Anjouan et l'École Nationale de Formation Agricole et de Développement ont bénéficié de programmes de réhabilitation, de construction et d'équipements modernes. Plus de 500 formateurs et acteurs de l'insertion ont été formés à de nouveaux modules pédagogiques. L'apprentissage encadré, autre pilier du projet, a permis de structurer 7 métiers, de mobiliser 49 ateliers d'artisans et de former 341 apprentis directement chez les maîtres artisans. Parallèlement, 12 projets portés par des organisations de la société civile ont été subventionnés pour toucher les jeunes les plus éloignés de la formation classique.

Dans son allocution, la représentante de l'Union Européenne à Moroni, Elisabeth Rousset a insisté sur l'esprit du projet. « Une clôture ne signifie pas une fin, elle signifie un passage de relais. C'est un investissement d'espoir pour le pays, pour que la jeunesse trouve un emploi à son niveau en valorisant ses propres capacités. Que les enseignements portent leurs fruits au bénéfice du peuple comorien », a-t-elle déclaré. Pour le ministre de l'éducation nationale, Bacar Mvoulana, cette clôture ouvre en réalité un nouveau cycle. « Le 30 octobre prochain, le projet prendra officiellement fin, mais ce n'est pas une fin. Cela va continuer à fonctionner, ouvrir une page de continuité, un modèle à suivre », a affirmé Bacar Mvoulana, appelant à ce que les réalisations soient bénéfiques au service du peuple comorien.

Les témoignages des bénéficiaires ont donné de l'épaisseur à ces chiffres. Devant l'assemblée, Bacar Nassurdine a raconté son parcours. « Grâce à Msomo na Hazi, je suis devenu mon propre patron. J'ai ouvert une boutique de vente en ligne qui me fait aujourd'hui gagner ma vie. » Même tonalité pour le directeur général de l'école nationale de pêche d'Anjouan. « Avant, notre école était essentiellement théorique. Avec l'appui de Msomo na Hazi, nous sommes passés à la pratique, avec la réhabilitation des locaux, des équipements adaptés et le renforcement des capacités des fundi. » Avec comme devise « Transformons nos réalisations en héritage durable pour notre pays », Msomo na Hazi s'achève mais laisse un modèle d'insertion.

**El-Aniou Fatima**

## RAPPORT SUR LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE :

# Les Comores à la 131e place sur 165 pays

***Le dernier rapport de l'Institut Fraser sur la liberté économique dans le monde, publié en début octobre 2026, place les Comores au 31e rang africain et au 131e rang mondial sur 165 pays évalués. Ce classement mesure la capacité des individus et des entreprises à prendre librement des décisions économiques. Il souligne les marges de progression de nos îles dans un contexte régional où certains voisins comme le Seychelles se distinguent par leurs performances évolutives.***

L'indice repose sur cinq catégories : taille du gouvernement, système juridique et droits de propriété, argent sain, liberté de commerce international et réglementation. Chaque indicateur est noté sur une échelle de 0 à 10, puis agrégé pour produire un score global. Les pays mieux classés bénéficient généralement d'une croissance plus soutenue, d'une espérance de vie plus longue et de libertés politiques plus solides. Maurice conserve sa position de leader africain, neuvième au niveau mondial, avec un score de 7,97. Les Seychelles suivent au 35e rang mondial, tandis que le Cap-Vert figure dans le top 50 africain. Ces pays de l'océan Indien démontrent qu'une gouvernance économique axée sur la transparence, la stabilité monétaire et l'ouverture commerciale peut favoriser la prospérité. Les Comores, en comparaison, restent en retrait, malgré des efforts de réforme engagés ces dernières années.

Aux Comores, l'année 2026 a été marquée par des débats sur la diversification économique et la lutte contre le chômage des jeunes. Le dernier rapport annuel de la Banque Centrale des Comores (BCC), publié en août 2026 pour l'exercice 2025, valide et détaille les mécanismes financiers mis en place par l'état pour soutenir l'investissement privé et restructurer le secteur bancaire de l'archipel. Face à une économie en nette amélioration, marquée par une croissance réelle de 3,8 % en 2025, le rapport met en avant plusieurs leviers clés pour stimuler un secteur productif. Toutefois, les défis persistent : dépendance aux importations, fragilité des infrastructures et lenteur des réformes institutionnelles. Les acteurs économiques locaux, notamment les chambres de commerce et les associations professionnelles, insistent sur la nécessité d'une meilleure protection de la propriété privée et d'une réduction des coûts administratives. Ces revendications rejoignent les critères du rapport Fraser, qui souligne l'importance d'un cadre juridique solide pour stimuler l'initiative entrepreneuriale.

Cette position dans ce classement peut être lue comme un signal d'alerte mais aussi comme une opportunité. En se rapprochant des standards régionaux, l'archipel pourrait attirer davantage d'investissements et renforcer sa résilience face aux chocs économiques. Le rapport de l'Institut Fraser rappelle que la liberté économique n'est pas une fin en soi mais un levier pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Ce classement intervient dans un contexte où le gouvernement cherche à attirer davantage de partenaires financiers et à renforcer la confiance des investisseurs. Cependant un double défi se mesure : consolider les réformes internes et s'inscrire dans une dynamique régionale plus compétitive. À l'heure où Maurice et les Seychelles confirment leur longueur d'avance, nos dirigeants doivent transformer leurs ambitions en politiques concrètes afin de progresser dans les prochains classements.

**Aticki Ahmed Ismael**




**La Gazette des Comores**
**Fondateur et Directeur général**
Said Omar Allaoui
**Directeur de la publication**
Elhad Said Omar
**Rédactrice en chef**
Andjouza Abouheir
**Secrétaire de rédaction**
Toufé Maecha
**Rédaction**
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
**Mise en page**
Abdouchakour Aladi Nourou
**Responsable commercial**
Mariama Mhoma
**Documentation archiviste**
Hadidja Abdou
**Photographe / Site Web**
Mohamed Said Hassane
**Impression**
Graphica Imprimerie
**www.lagazettedescomores.com**
**Tel: 773 91 21/ 322 76 45**

## CULTURE ET ÉDUCATION :

# La Plume de Senghor en demi-finale

***Le Club de lecture du collège rural de Nioumachoi et celui de l'École communautaire de Nioumachoi (ECN) se sont affrontés, vendredi 23 octobre 2026, en demi-finale du concours d'orthographe « La Plume de Léopold Sédar Senghor ». Organisée au Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Nioumachoi, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités commémoratives consacrées à l'ancien président sénégalais et figure majeure de la littérature africaine. Une initiative qui allie maîtrise du français, découverte de la poésie et valorisation de la lecture auprès des jeunes.***

La compétition a réuni des élèves des deux établissements, en présence de leurs directeurs et de professeurs de français. Un fait a particulièrement marqué cette rencontre : la forte représentation des filles parmi les participants, témoignant de leur intérêt pour les activités littéraires et éducatives. Pour cette demi-finale, les candidats ont été soumis à une dictée tirée du poème Nuit de Sine, de Léopold Sédar Senghor. La lecture du texte a été assurée par l'animateur référent, Assane Nassoro Abdou. Ce poème, publié dans le recueil Chants d'ombre en 1945, évoque notamment l'attachement aux racines africaines, la mémoire des ancêtres et les valeurs culturelles chères au poète sénégalais.

Au-delà de la compétition, l'activité constitue une occasion pour les élèves de renforcer leurs compétences en orthographe et de se préparer aux épreuves scolaires, notamment celles du brevet d'études du premier cycle (BEPC). « Nous apprécions ce programme dans sa manière de se dérouler. Les animateurs nous donnent l'habitude d'affronter les dictées du BEPC chaque fois qu'ils organisent de telles activités », a déclaré Atina Ben Omar, membre du Club de lecture de l'École communautaire de Nioumachoi. Cette initiative a également été saluée pour sa contribution à la promotion de la culture et de la lecture. Les activités organisées par le CLAC permettent aux jeunes de découvrir des œuvres littéraires tout en développant leur goût pour la langue française.




L'hommage rendu à Léopold Sédar Senghor revêt une signification particulière. Poète, écrivain et ancien président du Sénégal, il fut l'une des grandes figures du mouvement de la Négritude. Son œuvre célèbre notamment l'identité africaine, les traditions et le lien avec la terre natale. À travers cette dictée poétique, les participants ont ainsi été invités à réfléchir à plusieurs thèmes essentiels : le retour aux sources, la communion avec la nature et la nation, le culte des ancêtres et la Négritude. En faisant de la littérature un outil d'apprentissage et de transmission culturelle, le CLAC de Nioumachoi confirme son rôle dans l'animation éducative et culturelle de la localité.

**Riwad**

## HABARI ZA UDUNGA

# L'art de la dispute permanente

Dans un petit livre intitulé '' Le principe de Peter'', l'auteur démontre que toute personne aspire à accéder à un poste où il devient incompétent. En effet, quand vous excellez dans un domaine et que l'on vous remarque, on vous propulse à un niveau supérieur, où vous devenez subitement incompétent, dans la mesure où la plupart du temps, le poste ne correspond pas à votre profil.

On pourrait penser que depuis plusieurs décennies dans les îles de la lune nous sommes en face d'une telle situation, et qu'elle est la cause de certains des dysfonctionnements, que l'on observe un peu partout. Paradoxalement, le plus souvent, ce sont en principe des personnes qui ont échoué lamentablement dans leur secteur, qui se trouvent propulsées encore plus haut dans la pyramide. Ceci entraîne, vous l'aurez compris, un découragement de beaucoup de cadres, qui estiment, à juste titre, que cela ne vaut pas la peine, de donner ce qu'on a de meilleur pour récolter du vent, comme dirait l'autre.

Dans les îles de la lune, ceux qui ont servi loyalement l'Etat sont considérés comme des « ratés » de la société, dans la mesure où la plupart d'entre eux n'ont pas « réussi » à se faire une place au soleil. Et on pourrait se demander si à la limite, il ne faudrait pas que ces « ratés » soient jugés pour n'avoir pas été malhonnêtes ! Un comble ! De ce fait, vous l'aurez constaté, sous nos cocotiers, rien ne semble arrêter notre propension à toujours considérer l'utile comme le superflu et vice-versa.

Quand on examine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements. Il est actuellement établi, que le pays doit gérer le devenir de toute une classe politique, qui se trouve face à un trop plein. Les îles de la lune peuvent-elles se payer encore le luxe d'entretenir plusieurs castes de dirigeants qui n'ont d'autres utilités que celui d'exister ? Cette nomenklatura sous les cocotiers constitue à n'en plus douter une source supplémentaire de soucis dans la bonne gouvernance de la cité.

Comme disait un ami, on se surprend à noter que le seul consensus réel de notre classe politique consiste d'une part à se partager le pays en autant de portions congrues et d'autre part, à se glisser des peaux de bananes vers l'autre soi-même pour lui donner des coups de gourdins à l'occasion et tant pis pour ceux qui croyaient révolu le temps des sultans batailleurs. Cette situation est surtout caractéristique de l'île de Ngazidja où nous excellons dans l'art de la dispute permanente.

**Mmagaza**

Les petites Annonces de La Gazette
Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES
La Gazette des Comores
Moroni Badjanani
Tél. : 763 26 20 BP 2216
E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

HZK Agence Comorienne de Presse
La Gazette des Comores
Quotidien Indépendant d'Information Générale

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

*Moroni le,*

Signature :

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Anuel | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 65 | 62 500 | 127 |

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'ecrire

## JEUX DES ILES 2027 :

# Athlètes, les grands oubliés des jeux

***Après les infrastructures, le poste de dépense le plus important dans l'organisation d'événements sportifs tels que les jeux des îles, reste sans doute la préparation des athlètes, non en termes de chiffres mais de nécessité. Toute raison gardée, et à titre de comparaison lors des jeux de Paris en 2024, si le budget global des infrastructures était évalué à 3,63 milliards d'euros, celui de la préparation des athlètes avait coûté à l'Etat français un peu plus de 300 millions d'euros.***

Stages, entraîneurs, équipements, suivi médical, nutrition et compétitions préparatoires, c'est cet ensemble qui constitue dans le jargon des jeux, la préparation des athlètes. À ce jour, aucune indication claire ne nous a encore été fournie, mais il est tout de même problématique de constater que la question ne semble pas encore être un enjeu majeur aux yeux des dirigeants. Contrairement à l'organisation, où des chiffres ont été avancés lors de la récente visite du CIJ aux Comores, notamment sur l'hébergement des athlètes et le transport. « Ce sont de véritables villas en dur (200 villas offrant au moins 800 à 1 000 chambres) qui sont en construction. Un projet financé à hauteur de 29 millions d'euros (14,5 milliards KMF) par le consortium des banques locales (Exim Bank, AFG Bank, Meck Moroni, Sanduk Anjouan). »

Dès lors, une question mérite d'être posée : quelle place est réellement accordée à la performance sportive dans les préparatifs des Jeux de 2027 ? Car si l'hébergement et le transport constituent des éléments indispensables à la réussite de l'événement, ils ne garantissent en rien les résultats sur le terrain. À moins d'un an de l'échéance, les athlètes ont besoin d'une feuille de route précise, d'un calendrier de préparation et de moyens à la hauteur des ambitions affichées. L'enjeu ne consiste pas seulement à réussir l'organisation des Jeux, mais aussi à permettre aux sportifs comoriens de défendre leurs chances de médailles à domicile. Faute d'une vision claire sur les ressources consacrées à leur préparation, le risque est grand de voir les Comores réussir leur rendez-vous organisationnel sans obtenir les performances sportives espérées.

Toutefois, il y a de cela quelques mois, des chiffres nous ont été donnés sur la mobilisation des fonds pour la préparation des athlètes. Si aucun document, ni discours officiel n'est venu corroborer ces dires, la somme de 100 millions avait été avancé comme une probabilité. Mais hélas, depuis c'est le silence total et les différentes fédérations continuent à naviguer à vue et leur préparation plus que jamais compromise. Le cas le plus flagrant reste tout de même celui de la pétanque, qui attend depuis des semaines le versement des 9 millions que l'Etat a consenti pour permettre à cette discipline de prendre part à la prochaine coupe du monde (Championnat du monde) en Thaïlande.


Athlètes en compétition (ph archive)

Cette situation soulève ainsi des interrogations sur la capacité des autorités à traduire les engagements annoncés en moyens réellement disponibles pour les sportifs. Car au-delà des montants évoqués, c'est bien la régularité et la rapidité des financements qui conditionnent la qualité de la préparation. À mesure que l'échéance de 2027 approche, chaque semaine perdue réduit les possibilités de mettre les athlètes dans les meilleures conditions. L'organisation des Jeux ne saurait donc occulter l'impératif de performance, qui exige anticipation, accompagnement et visibilité budgétaire. À défaut d'un dispositif de financement clairement établi, les ambitions comoriennes risquent de se heurter à une réalité persistante : celle de sportifs contraints de préparer une compétition majeure dans l'incertitude. La recherche de véritables sponsors devra se faire dès maintenant, pour maximiser les chances de nos athlètes, toutes disciplines confondues.

**Imtiyaz**

# Avis d'appel d'offres national

## Référence de l'appel : AON/03/2026/MAEECHA

## Objet : Acquisition de matériels informatique et électronique, de mobiliers et consommables de bureau, de matériels à usage éducatif et pédagogique

Dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet de renforcement de la protection sociale et de la participation des femmes, jeunes et société civile – Shawiri » en Union des Comores financé par l'Union européenne, le Mouvement Associatif pour l'Education et l'Egalité des CHAnces (MAEECHA) contribue à la valorisation de 6 espaces jeunesse : 3 à Ngazidja, 2 à Ndzuani et 1 à Mwali. Une partie du financement dédié à ce volet prévoit l'acquisition du matériel cité en objet.

MAEECHA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux exigences requises pour exécuter ce marché de fournitures divisé en 2 lots :

**Lot 1 :** Matériels informatique et électronique

**Lot 2** : Mobiliers et consommables de bureau, de matériels à usage éducatif et pédagogique

**Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou pour les deux lots.**

Les offres doivent contenir les annexes suivantes conformément au système de la double enveloppe : Enveloppe A – « Offre administrative et technique » et « **Enveloppe B – Offre financière », ainsi que les documents complémentaires cités ci-dessous.**

**L'enveloppe A doit contenir : -**

Annexe 1 et 2 : Spécifications techniques + Offre technique - - - -

Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et aux critères de sélection

Annexe 4 : Bordereau de soumission

Annexe 5 : Entité légale

Annexe 6 : Formulaire signalétique financier

**L'enveloppe B doit contenir : -**

Annexe 7 : Offre financière

Les enveloppes A et B doivent être remises dans une enveloppe scellée avec le cachet du soumissionnaire sur laquelle doit être écrit les informations suivantes : - - -

**Le nom du soumissionnaire ;**

Notre référence de l'offre : AON/03/2026/MAEECHA

La mention : « A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres ».

Les documents complémentaires à joindre sont les suivants : - - -

**Présentation de votre entreprise ;**

Copie du registre de commerce / Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier - NIF ;

Copie de la patente de l'année en cours.

Toutes les parties de l'offre autres que l'offre financière doivent être remises dans l'enveloppe A.

Le délai imparti pour livrer ces matériels est de huit semaines selon les spécifications techniques détaillées en annexe de cet appel d'offres.

Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse suivante : MAEECHA – Moroni Hamramba – Bâtiment situé entre Sara Market et Meck Moroni Sud, face à Ocopharma ou par voie électronique aux adresses courriel suivantes : halima.abdourahim@eces.eu et maeecha@maeecha.org

La date limite à laquelle les demandes d'éclaircissement doivent être adressées au pouvoir adjudicateur est au plus **tard le 6 novembre 2026 à 14h00** aux adresses courriel précitées.

Tout éclaircissement sera communiqué simultanément par écrit aux soumissionnaires potentiels ayant fait une demande, au **plus tard le 13 novembre 2026 à 14h00.**

Les soumissionnaires potentiels qui chercheraient à organiser des réunions individuelles avec le pouvoir adjudicateur, les membres du projet Shawiri ou tout membre du bureau de l'Union européenne au cours de la période d'appel d'offres peuvent être exclus de la procédure.

Les offres doivent être remises en main propre sous enveloppe scellée directement au bureau de MAEECHA en échange d'un récépissé signé et daté, constituant accusé de réception. La date limite pour la remise **des offres est le jeudi 15 décembre 2026 à 10h00 heure locale de Moroni.**

Le non-respect des exigences constituera une irrégularité et pourra entrainer le rejet du soumissionnaire.

VOTRE SANTÉ

# Que se passe-t-il dans votre organisme lorsque vous consommez du miel au quotidien ?

**Pour sucrer les boissons chaudes ou pour aromatiser un produit laitier nature, sur des tartines au petit-dej ou même, en cuisine ou dans des pâtisseries, le miel a mille et une possibilités de régaler petits et grands. Mais que se passe-t-il lorsqu'on en consomme tous les jours ?**

Les Égyptien.ne.s, les Grec.que.s, les Romain.e.s et les Chinois.es l'employaient dès l'Antiquité pour soigner des plaies, des affections gastro-intestinales, les crises de toux et les maux de gorge, comme le rappelait, en 2017, une étude malaisienne publiée dans la revue Wiley. Alors pourquoi devrait-on douter de ses bienfaits pour la santé aujourd'hui ?

**Quels sont les bienfaits nutritionnels du miel ?**

Il existe plus de 300 types de miel dans le monde et aucun ne se ressemble vraiment. Outre la couleur, l'arôme et la saveur - qui varient selon les plantes butinées par les abeilles qui les produisent - les miels ont aussi des compositions qui peuvent varier. De ce fait, leurs bénéfices ne sont pas forcément les mêmes. C'est le cas notamment, selon qu'on choisisse un miel brut ou un miel transformé. Le second est chauffé avant sa mise en bouteille afin d'éliminer les pathogènes potentiels, mais ce faisant, il perd une grande partie de ses vitamines et antioxydants.

**Vidéo du jour :**

Le miel est particulièrement riche en glucides, ce qui lui permet de donner rapidement de l'énergie à l'organisme. Il renferme aussi de faibles quantités de protéines, d'enzymes, d'acides aminés, de minéraux, d'oligo-éléments, de vitamines et de polyphénols. Une composition variée, mais dont les nutriments sont en réalité présents en très faible quantité. Sauf à être consommé en grandes quantités - bien plus que celles recommandées par les autorités de santé pour ne pas mettre en danger sa santé - le miel offre moins d'1 % des apports quotidiens recommandés.

Comme il contient très peu d'eau, mais est riche en peroxyde d'hydrogène et affiche un pH acide de 3,9 en moyenne, il est réputé pour ses propriétés antibactériennes. Par ailleurs, certains miels, à l'instar du miel de manuka et du miel d'acacia, ont des propriétés anti-inflammatoires qui soulagent les maux de gorge et la toux, les maux de ventre et les troubles digestifs. Aussi, s'il est spécialement préparé pour un usage médical, il peut être appliqué directement sur une peau irritée ou lésée pour apaiser la douleur et activer la réparation cutanée.

**(Cosmopolitan)**






**La Gazette des Comores**

**l'information libre à votre portée**

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 **ou** 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

## Numéros utiles

**Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

**Gendarmérie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

**Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

**Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

**HÔTELS & RESTAURANTS :**
Le Select 773 00 31

**Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

**Hopitaux**
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

**Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

**MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18